

Réf. 20-20

Avis au Public

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par la présente qu'une demande d'autorisation a été introduite auprès de l'inspection du Travail et des Mines, sous le numéro de dossier 3A/2020/3647/165 par

la SARL OTIS LUXEMBOURG relative à l'exploitation d'un monte-plats à Remich, 27, rue Foascht.

Remich, le 13 novembre 2020

Pour le collège échevinal,

le Bourgmestre : le Secrétaire f.f.:



Certificat

Il est certifié par la présente que l'avis ci-dessus a été dûment publié et affiché à partir de ce jour.

Remich, le 13 novembre 2020

Pour le collège échevinal,

le Bourgmestre : le Secrétaire f.f.:

